

SALLE DE GYMNASTIQUE DU MIDI

MARTIGNY - VS

Maître de l'ouvrage

Administration communale
de Martigny

Entreprise générale

Zschokke Entreprise Générale SA
Place du Midi 31
1950 Sion

Architectes

Chabbey J. & Voillat M.
Place du Bourg 11
1920 Martigny

Ingénieurs civils

Alpatec SA
Avenue de la Fusion 66
1920 Martigny

Putallaz J.-C. + Cotter J.-M.
& Associés SA
Place de la Gare 1
1950 Sion

Moret & Associés SA

Avenue du Grand-St-Bernard 35
1920 Martigny

Ingénieur électricien

Emeltec Sàrl
Rue du Rhône 5
1920 Martigny

Ingénieur CVS

Michellod-Clausen SA
Chemin de Saragoux 7
1920 Martigny

Coordonnées

Rue du Simplon
1920 Martigny

Conception 2002

Réalisation 2003 - 2004



Situation - Programme

Halle de gymnastique triple et exigences urbanistiques. L'objectif du Maître de l'ouvrage, la commune de Martigny, consistait à édifier une unité de trois salles de gymnastique, susceptible d'accueillir des aires de jeux pour les sports scolaires, dotée de gradins fixes et amovibles pour un millier de spectateurs, le tout agrémenté d'une buvette-foyer.

Ce programme, fort de 24'600 m³ SIA est réalisé sur le site du Cycle d'orientation Sainte-Jeanne-Antide, au lieu-dit le "Coin de la ville".

L'implantation des salles à la limite de la Vieille Ville, dans un secteur qui marque le passage de petits bâtiments en ordre contigu à des grands immeubles dispersés, plus récemment construits, favorise la création d'une "charnière" urbanistique entre ces deux secteurs de la ville. C'est dire que la volumétrie du tout se devait d'inscrire la construction dans cette problématique. La complexité de cette dernière s'est trouvée renforcée par des contingences annexes, notamment fonctionnelles, telles que l'exigence d'un double usage, scolaire et publique.

Le projet établi sur ces bases résulte d'un concours portant sur l'étude et la réalisation par des groupes constitués d'architectes et ingénieurs, emmenés par une entreprise générale capable d'assumer la responsabilité de l'ensemble des prestations et travaux avec garantie du coût, de la qualité et des délais.

Programme

Conception globale des options architecturales et des systèmes constructifs. La halle triple, qui permet la pratique de toutes les activités sportives répond aux normes dimensionnelles exigées pour les sports de compétition.

Les trois espaces gymniques et de jeux, séparés par des éléments mobiles, sont déterminés dans le sens transversal du bâtiment. Dans le sens de la longueur, l'espace devient aire de jeux de compétition, longé par les gradins pour spectateurs.

Attendant, le foyer d'accueil avec un grand bar réservant des places assises, jouxte une salle de presse et de réunion, indispensable pour les rencontres importantes ou d'autres activités publiques.

Photos

Lignes épurées, façades biaises, choix judicieux des matériaux et de leur mise en œuvre, implantation dans le terrain, sont autant de facteurs déterminants pour la qualité propre et le rapport coût-qualité intéressant de la réalisation.





Combinée avec une aire de jeux, l'aire de parking extérieure offre quelque 80 places.

Point sensible du projet, sa volumétrie et les rapports d'échelles à établir avec l'environnement construit. Dans le but de diminuer la hauteur de la salle, cette dernière est partiellement enterrée, dans la partie réservée à l'espace-jeu. Une toiture en pente légère contribue à minimiser le gabarit et, traitée de façon appropriée, elle reprend la ligne épurée des façades, s'inscrivant ainsi dans la continuité de l'image renvoyée par l'ensemble de la réalisation.

Ce parti permet également la mise en valeur de la grande face vitrée du bâtiment, et à l'opposé, de la façade d'accès, traitée elle aussi avec sobriété mais d'une grande force d'expression. Celle-ci est renforcée par l'adoption de lignes et plans biais, l'usage quasi exclusif de l'inox et du verre participant à la pureté du dessin d'ensemble.

Pour ce qui est des techniques appliquées au bâtiment, on remarque en particulier l'option d'un chauffage à distance relié à la centrale d'énergie de la Ville.

Cette mesure, additionnée au choix des matériaux et à une conception constructive soignée sur le plan énergétique, permet de rendre le complexe économique à l'exploitation.

Caractéristiques

Volume SIA	24'600 m3
Surface de jeux	1'242 m2
Surface locaux de service	450 m2
Nombre de spectateurs assis	1'000
Coût au m3 SIA (CFC2)	190.-
Durée de la construction	11 mois



ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Echafaudages	VON RO CERDEIRA SA 1906 Charrat	Sols sportifs	MEGA SA/JANK + BLATTER SA 1920 Martigny
Maçonnerie - Béton armé	ZSCHOKKE CONSTRUCTION SA 1920 Martigny	Sols sans joints	BRIHO SA 1618 Châtel-St-Denis
Charpente-métallique	ZWAHLEN & MAYR SA 1860 Aigle	Revêtements de sols	BRUNO PELLAUD 1920 Martigny
Tôles de toiture - Bardages de façades - Façades vitrées	MARTINETTI FRERES SA 1920 Martigny	Peinture	RENE GRAND + FILS SA 1920 Martigny
Façades métalliques vitrées	BITZ & SAVOYE SA 1950 Sion	Menuiserie	ROCCABOIS SA 1906 Charrat
Ferblanterie-étanchéité	CONSORTIUM BORNET FRERES SA & PRADERVAND & CIE 1950 Sion	Rideaux de séparation	DORMA SUISSE SA 1018 Lausanne
Installations électriques	EGLIN SA 1920 Martigny	Agencement intérieur	FOURNIER DANIEL SA 1920 Martigny
Isolation coupe-feu et cloisons WC	WERNER ISOLIERWERK AG 3930 Viège	Gradins télescopiques	CABLOTRAC Sàrl 1920 Martigny
Installation de chauffage sanitaire et ventilation	CONSORTIUM BESTAZZONI, ROSSA ET DARBELLAY 1920 Martigny	Télégestion	DAREN SA 1950 Sion
Serrurerie intérieure	CONSORTIUM MARTINETTI FRERES SA ET BENDER YVON 1920 Martigny	Nettoyage	PAYOT DANY 1920 Martigny
Chapes	D.E.C DORSAZ ENTREPRISE DE CONSTRUCTION 1926 Fully	Jardinage	CONSTANTIN PEPINIERES 1920 Martigny
Carrelages	FREHNER & FILS SA 1920 Martigny	Mobilier vestiaire	SOGEMAT SA 1206 Genève